



1/ Les places de stationnement sont recouvertes d'un revêtement en béton monolithique, garanti sans orniérage et fluage. Remplies d'un mélange terre-pierres et semées de gazon, les alvéoles assurent la perméabilité du sol et limitent ainsi l'engorgement du réseau d'eaux pluviales.
2/ Esthétiques et drainantes, les places de parking 'végétalisées' participent aussi à la réduction des îlots de chaleur urbains, l'albédo du béton étant limité par la présence du gazon. Elles permettent aussi, dans une moindre mesure, d'absorber le bruit des véhicules qui circulent.

Mont-près-Chambord : un cœur de ville 'perméable'

Déplacé à l'entrée du bourg, le supermarché du centre-ville a laissé un grand vide de 2 500 m², aujourd'hui réaménagé en logements, commerces, parkings et espaces verts. Particularité, les zones de stationnement sont, en partie, engazonnées, limitant ainsi les rejets d'eaux pluviales dans le réseau. A Mont-près-Chambord, les végétaux ont autant droit de cité que le béton !

Mont-près-Chambord, dans le Loir-et-Cher... Son territoire viticole en appellation Cheverny et Cours-Cheverny, son verger conservatoire de pommes et de poires, quasi séculaire, son positionnement géographique d'exception, au cœur des Châteaux de la Loire (Cheverny, Villesavin, Chambord, Blois...). Désormais, il faudra ajouter à cette longue liste, son nouveau cœur de ville, sobre mais d'une grande qualité paysagère, où le végétal a non seulement été utilisé pour ses valeurs esthétiques, mais aussi pour ses capacités filtrantes. Tout a commencé par un déménagement,

celui du supermarché du centre-ville en périphérie, laissant vacante une surface de 2 500 m². Un choix volontaire, question d'esthétisme et de praticité. Seul un service subsistait au centre du village, une auto-école. Vu le peu d'activités générées par cette grande parcelle, la municipalité de ce village d'à peine 3 250 habitants à l'année a décidé de la transformer en logements, commerces et services de proximité. Le projet immobilier a été confié à un bailleur social, 3F Immobilière Centre Loire. Il comporte 7 cellules commerciales au rez-de-chaussée et 2 étages de logements sociaux. C'est le cabinet Géoplus, basé à Tours, qui s'est occupé des aménagements extérieurs, "avec la volonté de privilégier le végétal au minéral" tient à préciser Johann Métivier, chargé d'affaires Infrastructures.

Un aménagement avec 50 % d'espaces verts

Dès la construction des bâtiments terminée, Géoplus s'est intéressé aux espaces extérieurs. "Les façades du rez-de-chaus-

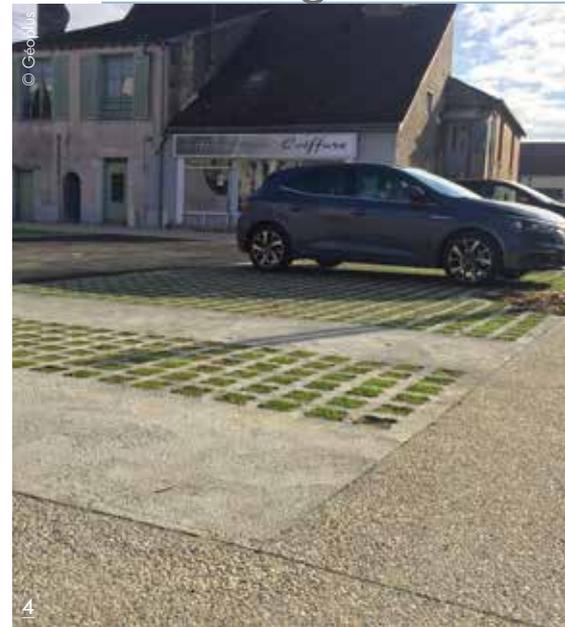
sée étant bardées de bois, l'orientation de l'aménagement était de rester 'naturel' et de privilégier des aménagements paysagers" indique le chargé d'affaires de Géoplus. Si les chaussées ont été couvertes d'enrobé et de béton désactivé aux granulats grossiers, une alternative a été recherchée pour les zones de stationnement (39 places, dont 3 PMR), situées à proximité d'une petite aire de jeux. Il fallait qu'elles soient perméables. C'était même nécessaire pour obtenir la subvention régionale ! En effet, la Région exigeait que l'aménagement soit composé d'au moins 50 % d'espaces verts afin de limiter le rejet des eaux pluviales dans le réseau. "Rapidement, nous avons opté pour le procédé Via Verde de la société Via Sols, qui répondait parfaitement à nos contraintes" précise-t-il. D'autant plus que ce revêtement est éligible aux subventions de la Région.

Un revêtement 'vert'

Concrètement, Via Verde est un revêtement monolithique (coulé en place) en béton,

FICHE TECHNIQUE

- **Maître d'ouvrage :** Ville de Mont-près-Chambord
- **Maître d'œuvre :** L'Atelier Architecture et Paysage (Jean-Philippe Henri) ; Géoplus.
- **Entreprise :** TAE
- **Coût :** 400 000 € TTC (aménagement extérieurs)



3/ L'ancien supermarché a laissé place à des résidences sur deux étages et un parking d'un seul tenant, dont les places, plus ou moins végétalisées selon le nombre d'alvéoles, s'accordent avec les bardages en bois et les massifs linéaires qui bordent la chaussée. 4/ Les places de parking sont de niveau avec les allées attenantes en béton aux granulats calcaires plus grossiers. Les zones de coffrage font office de joints de dilatation.

alvéolaire et donc perméable (90 L/min/m² pour la version végétalisée). "Il est mis en œuvre sur une plateforme préparée et décaissée à - 12 cm du niveau fini (épaisseur du moule). Cette plateforme est composée généralement de matériaux poreux (GNT, ballast...). Une couche de 2 à 3 cm de matériaux concassés, 'type grains de riz', est étalée, avant de la recouvrir d'un géotextile. Vient ensuite la pose des coffrages latéraux, puis la mise en place de moules en cellulose plus ou moins nombreux suivant le calepinage (ces moules sont composés de cartons recyclés ce qui les rend 100 % biodégradables). Avant le coulage du béton, un treillis soudé est posé sur toute la surface, il passe comme une maille autour des moules et alvéoles et il est calé à mi-hauteur. Une fois la mise en œuvre du béton effectuée par coulage à la pompe, à J+1, les alvéoles, profondes de 12 cm, sont percées à l'eau ou avec un emporte-pièce puis remplies d'un mélange terre-pierre spécial 'parking', puis engazonnées" explique, en détail, Lisa Del Castillo, chargée d'affaires chez Via Sols. Concernant les places réservées aux personnes à mobilité réduite, les dalles de marque PMR ont été intégrées directement dans les zones alvéolaires. Quant aux places où les alvéoles recouvrent entièrement la zone de stationnement, celles-ci sont réservées aux résidents des nouveaux logements, le trafic journalier étant plus faible. Dans tous les cas, la tenue du gazon est parfaite. "Ce revêtement reste carrossable en permanence. Il ne génère pas de boue. La surface reste globalement verte. L'infiltration

des eaux de ruissellement est totale" énumère Johann Métivier. Visuellement, ces zones de stationnement plus ou moins 'vertes' selon le nombre d'alvéoles, à niveau avec la chaussée en enrobé et les allées adjacentes, prolongent la végétation présente dans des massifs linéaires attenants : *Perovskia*, sauges et graminées en tout genre. L'entretien des places de parking se résume à un passage de tondeuse toutes les semaines (au-delà de 8 cm de haut pour un recouvrement quasi-total du gazon !), un apport d'engrais tous les ans (au prin-

temps) et un arrosage ponctuel en cas de sécheresse.

Un parking vert, entièrement perméable, 'beau', mais qu'en est-il de son coût ? Il faut compter entre 75 et 85 € TTC/m². C'est le prix à payer pour ne plus avoir à se soucier de la gestion des eaux pluviales et obtenir un aménagement 'vert', propice à la déambulation vers les commerces et agréable pour les habitants.

3 QUESTIONS À... Gilles Clément, maire de Mont-près-Chambord



• Etes-vous satisfait du résultat ?

Entièrement, je recommande vivement ce genre d'aménagement. Il est agréable à regarder et il a son petit effet auprès des habitants ; ce produit n'est pourtant pas commun (et c'est dommage !). Il est aussi opérationnel, car les eaux de ruissellement ne sont pas acheminées vers un exutoire ou une série d'avaloirs. Les eaux de pluie et de ruissellement sont infiltrées à la parcelle. Et ça fonctionne ! L'ensemble, très vert, rompt aussi avec la minéralité du centre-ville.

• Créer un parking perméable, était-ce une volonté municipale ?

Nous voulions changer les habitudes et le schéma traditionnel pour ce genre d'aménagement : un parking en enrobé, quelques massifs et puis c'est tout ! Nous voulions rendre cet endroit plus vivant, plus agréable à vivre grâce à la végétation. Nous avons cherché à limiter la présence du béton et Via Verde est une solution tout à fait intéressante, car elle conserve les qualités indéniables du béton mais s'agrément de gazon.

• Qu'en pensent aujourd'hui les habitants ?

Ils sont très contents et stationnent dorénavant au 'vert'. Indirectement, je crois que le site est davantage apaisé par la seule présence de verdure.